

# JOURNAL

DE

## FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU SAMEDI, 25 MARS 1797.

*Suite de Rome, le 6 Mars.*

Dans la nuit de samedi dernier, il arriva ici un courier de Vienne avec des dépêches pour S. S. Le même courier fut réexpédié dans la journée de dimanche avec la réponse à ces dépêches. Le 3, six couriers d'Espagne qui avoient été retardés, arrivèrent à Rome. Aussitôt après, S. S. fit appeler Don Stephano de Mendirabal, chargé d'affaires de la cour de Madrid, et lui remit une lettre pour le chevalier Azzara; l'on croit que cette lettre contient une invitation à ce ministre de se rendre promptement ici.

Le citoyen Cacault a déployé, aussitôt après son arrivée, le caractère de ministre de la République françoise, et en cette qualité il a eu une audience du Saint-Père, qui s'est entretenu longtems avec lui. Le lendemain de cette audience, le ministre a reçu la visite de tout le corps diplomatique. Le général de division Victor est aussi venu ici; S. S. lui a fait le meilleur accueil; après un séjour de deux jours, ce général est retourné à son corps.

Le trésor de notre Dame de Lorette, qui avoit été ramené de Terracine, a été déposé au château St-Ange. — Outre les deux millions d'écus qui ont été déjà envoyés au trésorier de l'armée françoise à Fuligno, on est occupé à rassembler une nouvelle somme encore plus considérable. Le prince Borghese et le prince Colonna ont fait les offres les plus généreuses à S. S. Le prince Doria, de son côté, a proposé d'ouvrir pour son compte un emprunt de 1200 mille écus à Gènes, et de donner pour hypothèque tous les biens et capitaux de l'hérité de Pamphili, qu'il possède; S. S. hypothéquera en faveur du prince Doria une partie des biens appartenans à la chambre apostolique dans l'état ecclésiastique.

S. S. a envoyé à Gubbio, Mgr. Arrigoni, avec le titre de délégué apostolique, pour appaiser les troubles qui se sont élevés dans cette partie.

*De Florence, le 5 Mars.*

M. le chevalier Azzarra, ministre d'Espagne, a reçu par un courier la lettre suivante du général en chef Buonaparte.

*Du quartier-général de Tolentino le 1er. Venise  
(19 Fév.).*

„Monsieur, l'interposition des bons offices de S. M. le Roi d'Espagne, dont vous m'avez donné connoissance par le courier extraordinaire que vous m'expédiatez de Florence et que j'ai reçu à Ancône, a eu son effet. Vous trouverez ci-joint les articles de la paix conclue, il y a deux heures, entre la république françoise et le Pape.

„Je suis fâché, Monsieur, que les circonstances ne vous aient pas permis de vous trouver en personne à la conclusion de ce traité.

„Vous avez sauvé Rome par l'armistice qui fut arrêté à Bologne, il y a huit mois. Si depuis, vos conseils avoient été écoutés, on ne se seroit pas trouvé exposé aux périls et aux disgrâces de la guerre que l'on a voulu si follement soutenir; mais maintenant que l'expérience et les dangers imminens qu'on a courus à Rome, ont appris au peuple à apprécier la sagesse de vos avis, je ne doute point que S. S. ne sente combien il est intéressant pour la tranquillité et l'heureux résultat de la paix que vous retourniez promptement dans cette ville..... Quant à moi, je désire vivement ce retour, persuadé qu'il contribuera beaucoup à la propagation des sentimens pacifiques qui doivent animer dorénavant le Saint-Siège.

„Je vous prie de croire à l'expression de l'es-

time et de la considération distinguée avec laquelle je suis etc.

Signé, Buonaparte.

De Modène, le 7 Mars.

En conséquence de l'ordre donné par le général en chef, le congrès cispadan a rédigé promptement le plan d'une nouvelle constitution, et le 1er. de ce mois cet ouvrage a été entièrement achevé. Le général Buonaparte, à son passage à Modène le 28 Fév., en avoit pris connoissance, et y avoit fait quelques changemens qu'il a cru nécessaires. Ce plan, dont l'impression a été ordonnée, va être maintenant soumis à l'acceptation du peuple. Voici ce qu'il contient d'essentiel : Le corps législatif sera divisé en deux conseils ; l'un désigné sous le nom de *grand conseil*, sera composé de 60 membres ; l'autre appelé le *conseil des anciens*, sera formé de 30 membres. Il y aura un directoire de 3 membres, chacun desquels recevra un appointement annuel de 10 mille écus. Le territoire de la république Cispadane sera divisé en 10 départemens ; le département de Luni, qui aura pour chef lieu *Massa*. — Du Serchio : *Castellucio*. — Du Frinnate : *Paullo*. — Des Termes : *Vergato*. — Du Crestolo : *Reggio*. — Du Panaro : *Modène*. — De l'Alta Padusa : *Ceno*. — Du Reno : *Bologne*. — Du Pô : *Ferraro*. — Du Santerno : *Inola*. — Le département le plus étendu sera celui du *Reno* ; il comprendra 190 mille habitans. Les cinq départemens de Luni, du Serchio, Frinnate, Ternès et Alta Padusa, comprendront à peine ensemble 100 mille ames.

En général on évalue à 720,000 ames, le nombre des habitans des trois provinces cédées par le Pape à la France ; et à 400 mille ames, le Duché de Modène : en sorte que la République Cispadane, si on y réunit toute la Romagne, pourra compter environ 11 cent mille habitans.

On a fait le calcul que les Etats qui restent au Pape, contiennent environ 1350 mille habitans, en sorte que S. S. a perdu plus d'un tiers de ses Etats, non compris le comtat Venaissin.

De Bologne, le 6 Mars.

Les troubles qui ont éclaté dans différentes villes des Etats de l'Eglise, ont été plus sérieux qu'on ne l'avoit cru d'abord. L'on a dû faire marcher des troupes françoises pour rétablir le calme. Voici quelques détails que l'on mande de Jesi : Environ 5000 ouvriers et habitans des environs de cette ville prirent les armes ; ceux des deux châteaux de St. Vito et de Moro suivirent leur exemple. Les insurgés avoient 4 petites pièces de canons, avec lesquelles ils se retranchèrent dans des postes avantageux. En-

viron 50 dragons françois partis d'Ancone à la première nouvelle du tumulte, furent presque tous taillés en pièces. Un autre corps de 1500 hommes étant survenu, il y eut un combat à la suite duquel les insurgés furent mis en fuite et perdirent leur artillerie. Les françois marchèrent ensuite sur Jesi, qui fut entièrement mise au pillage. A Macerata, un attroupement nombreux de paylans armés, en vint aux mains avec les chasseurs et grenadiers Cispadans, qui parvinrent à le disperser, après avoir éprouvé quelque perte. A St. Elpidio, un autre rassemblement de paylans s'étoit retranché dans un couvent de capucins ; il y soutint un siège de plusieurs heures contre la troupe Cispadane ; celle-ci après avoir essuyé un feu très vif qui lui tua et blessa plusieurs hommes, parvint enfin à mettre en fuite les insurgés.

Le comte Brancadoro, député de la ville de Fermo, qui se rendoit près du général Rusca pour des affaires relatives à son pays, a été assassiné par une bande de ces paylans armés.

Le général Buonaparte, avant de quitter notre ville, a publié une proclamation adressée au commandant de la place, et qui commence ainsi : *Des réunions tumultueuses ont troublé à différentes fois la tranquillité de Bologne. Quelques mauvais sujets se sont constitués de leur propre autorité mandataires du peuple ; ils ont eu l'impudence de parler en son nom & d'en imposer ainsi aux magistrats. En conséquence vous prierez la main à l'exécution de l'ordre suivant. — D'après cet ordre, tout individu qui criera aux armes et cherchera à soulever le peuple, sera jugé par une commission militaire et condamné aux galères. Tout citoyen qui sera député aux magistrats pour présenter des pétitions et parler au nom du peuple, sera considéré comme usurpateur de l'autorité souveraine, et condamné à mort. Nul citoyen ne pourra présenter des pétitions au magistrat, sans s'être présenté préalablement au commandant de la place et en avoir obtenu la permission etc.*

De Trieste, le 10 Mars.

Suivant les lettres du quart-général d'Udine, S. A. R. l'Archiduc Charles a pris formellement le commandement de l'armée d'Italie. L'on n'apprend pas qu'il se soit rien passé d'important jusqu'à ce moment. Les renforts continuent de joindre.

Un corsaire françois s'est emparé sur les côtes de l'Istrie d'une polacque Greco-ottomane et de quatre barques, dont deux Pontificales et deux autrichiennes chargées de denrées pour Fiume. Ce corsaire ayant été découvert par une canonnière et un chebec impérial, ceux-ci lui donnèrent la chasse et le forcèrent d'aban-

donner sur la côte la polacque et nos deux barques. Il avoit déjà envoyé les deux autres à Ancône.

*De Vienne, le 16 Mars.*

S. A. R. l'Archiduc-Palatin de Hongrie est presque entièrement rétabli de sa maladie. L'on est fondé de nouveau à croire que ce prince se rendra dans peu à l'armée du Rhin.

S. A. le Prince de Waldeck est parti pour Lisbonne; il a pris la route de Hambourg, où il s'embarquera.

Suivant les lettres de la Hongrie, le recrutement se continue toujours avec le même zèle; il arrive journellement à Presbourg 5 à 600 hommes tout équipés; après avoir été exercées pendant quelques jours, ces troupes sont envoyées à l'armée.

Les Princes d'Esferhaly et de Paar viennent de donner une nouvelle preuve de leur patriotisme. Ils ont ouvert une souscription pour les officiers blessés ou malades, ou que les évènements de la guerre auroient rendu malheureux, ainsi que pour ceux qui auroient perdu leurs équipages; la moindre somme doit être de 250 florins. Par leurs soins généreux, il a été déjà rassemblé 65 mille florins. Plein de joie de ce succès, le prince d'Esferhaly est parti lui-même pour l'armée d'Italie avec cette somme, qu'il remettra à S. A. R. pour être distribuée convenablement.

*Suite de Paris, du 15 Mars.*

Il est maintenant bien avéré que le combat entre les escadres espagnole et angloise, n'a point été prolongé jusques dans la journée du 16, comme on l'avoit dit d'abord. Ce combat a duré toute la journée du 14; les espagnols ont montré beaucoup de courage, et ce n'est qu'à la supériorité des manœuvres que les anglois doivent le succès. Comme notre gouvernement n'a encore rien publié d'officiel à ce sujet, ce n'est que par des avis particuliers que l'on a reçu quelques détails. Suivant les lettres de Madrid du 26, plusieurs vaisseaux espagnols n'ont pu prendre part à l'action que six heures après qu'elle eût commencé, et c'est de-là qu'est venue la violente crise où s'est trouvé le vaisseau la *Triton*, de quatre batteries, contre lequel trois des plus gros vaisseaux anglois se sont battus avec un extrême acharnement. La perte de part et d'autre a été considérable; les anglois doivent avoir eu 9 vaisseaux démâtés, les espagnols à peu-près autant. Les mêmes lettres ajoutent que les six bâtimens anglois pris deux jours avant l'action, n'étoient que des navires marchands qui revenoient de Gibraltar sur leur lest.

Le Rédacteur n'a donné aucune nouvelle officielle sur cet événement depuis la lettre d'Arranjuez, qui a tant excité la critique de nos journaux de l'opposition. Mais en revanche il publie aujourd'hui l'extrait d'une dépêche de Madrid du 20 Février, dont voici la teneur:

M. Cazalès, logé dans une chambre garnie, rue de Hortalessa, est recommandé par une maison angloise à la maison Soret de cette ville, pour la forme seulement; mais il est muni d'un crédit ouvert sur Jayes & fils, banquiers Llandois, de 8 mille livres sterling. On assure qu'il s'est procuré des traites de la banque de St.-Charles, sur Bayonne, Bordeaux & Paris, pour une somme considérable, destinée sans doute à soudoyer des agitateurs dans l'intérieur de la république. — On ne croit pas qu'il ait été à la cour; mais il y entretient quatre agens déguisés en prêtres déportés, qu'on croit Anglois, & qui sont venus avec lui de Londres. Il a des conférences habituelles avec le duc d'Havray, & fréquente assiduellement l'hôtel du prince de Masserano, rendez-vous des émigrés marquans. On le rencontre à la promenade publique, toujours accompagné de deux jeunes gens, dont l'un est un émigré de St.-Sever, & l'autre un réquisitionnaire déserteur de son bataillon, neveu de la comtesse de Cabarus; il se nomme Galabert. — Depuis les dernières nouvelles reçues de Paris, l'opinion publique s'est fixée sur l'arrivée imprévue de Cazalès. On ne doute pas que la conspiration découverte n'ait eu des ramifications secrètes en Espagne; tout semble justifier la conjecture, que Cazalès devoit en diriger ici les mouvemens, quand on considère l'affluence des émigrés & prêtres déportés dans la capitale & sur les frontières d'Espagne, leurs discours menaçans, les scènes indécentes passées à Barcelone & jusques sous les yeux de l'ambassadeur, à Arranjuez.

L'on remarque que les membres qui composent le conseil militaire qui doit juger les prévenus de conspiration, sont tous des jeunes-gens dont le plus âgé n'a pas 30 ans.

Une anecdote qui n'est pas connue, c'est que la fameuse Charlotte Corday descendoit d'une sœur du grand Corneille. Sa généalogie qui le prouve, est insérée dans le dernier numéro de la Décade Philosophique Littéraire, etc.

On a cherché longtems les motifs de la conigne qui ne permet plus d'entrer aux Tuileries avec les cheveux pliés en catogan; la politique y voyoit une révolution nouvelle; on assure aujourd'hui plaisamment, que c'est tout bonnement une opération de commerce, car depuis ce moment les perruques sont tombées de 25 pour cent. Les cheveux que chacun est obligé de faire couper, d'après la conigne, sont si abondans dans la circulation, que cette denrée de première nécessité est à la baisse. (*Annales.*)

Jamais, avant, ni depuis la révolution, les bals publics n'avoient été aussi nombreux à Paris que cette année. D'après une liste qu'on voit aux archives de la police, il en a été ouvert 640. Le dernier bal d'abonnés de l'hôtel de Richelieu, a été des plus brillans. Toutes les femmes y étoient diaprées d'or & de diamans. L'étiquette présidoit aux plaisirs. Des magistrats & des fournisseurs y figuroient avec magnificence, mais les femmes les favorisoient peu. Elles étoient assez aveugles pour préférer à nos grands d'aujourd'hui, les enfans aimables de nos ci-devant seigneurs. Un jeune page écrasoit dix millionnaires. Un ci-devant cornette de cavalerie tournoit la tête aux divinités du moment. Nos nouveaux Crésus, bien pommadés, poudrés à blanc, avec vingt bagues aux doigts, empaquetés dans de grands habits à l'angloise, ne pouvoient concevoir com-

ment les fils de ceux dont ils avoient volé le patrimoine, pouvoient paroître aimables. Femmes toujours intéressantes ! vos vœux généreux, votre sûr discernement vengeoient au moins les victimes de la balourdise des bourreaux. — Ce bal, où les abonnés seuls ont droit d'entrer, contraste singulièrement avec ceux qui ont lieu dans le même endroit, tous les Dimanches, & où chacun peut entrer pour son écu. Des individus crottés jusqu'à l'échine, en linge sale, en bores huilées, au regard hideux, avec des tons de voix barbares, sautent, se roulent, se battent avec les filles du Palais Royal. L'indécence, la grossièreté & la misère, brochant sur le tout, font tous les frais de cette aimable fête. Vers la fin du bal, les pipes de s'allumer, les bools de punch de se vuidér, la garde de se fâcher, & ce rassemblement à moitié ivre, va regagner tant bien que mal, les taudis respectifs.

— On a lu hier au conseil des 500 une lettre du président du tribunal de Vendôme, dans laquelle il dénonce l'indécence avec laquelle se comportent les accusés et leurs défenseurs officieux. Dans la séance du 9, ils ont dépouillé tout respect, insulté à la justice nationale, au gouvernement, qu'ils disent composé de tyrans; menacé les juges et les jurés de la haute-cour, qu'ils traitent d'esclaves, de plats valets de la tyrannie, etc. Cette séance devoit être consacrée à entendre les témoins, mais les accusés s'y sont opposés, en voulant tous parler et interrompre les témoins. Le tribunal, obligé de se retirer dans la chambre du conseil, consulta le code des délits et des peines; l'art. CCCLIII. n'accorde la parole aux accusés que quand le témoin a terminé la déposition. Le tribunal arrêta que la loi seroit exécutée; il rentra et signa son jugement aux accusés. Ceux-ci se levèrent du concert; et, appuyés par Réal et autres défenseurs, ils réclamèrent avec fureur contre ce jugement, crièrent qu'on vouloit les assassiner sans les entendre; s'emportèrent en menaces contre le tribunal; entonnèrent, avec des gestes effroyables, la strophe de la Marseilloise: *Tremblez, tyrans & vous perfides,.....* qu'ils terminèrent par le refrain: *Aux armes, citoyens!* Des vociférations épouvantables accompagnoient ces scènes de désordre et d'horreur.... Le tribunal se vit obligé de lever la séance. — Le conseil a chargé une commission de présenter des mesures pour que la procédure pendant à la haute cour ne soit point entravée et soit continuée avec calme.

Hier, le conseil a adopté un projet présenté la veille par Cambacères, qui ordonne la vente des bâtimens nationaux, excepté ceux réservés au service public, & ceux réservés aux communes pour l'exercice de leur culte. Les payemens seront faits en inscriptions sur le grand livre. — Cette résolution n'a pas été prise sans de grands débats qui se sont prolongés dans deux séances. Plusieurs membres ont attaqué vivement le projet & entre autres Jourdan. Voici un extrait de son discours:

\* \* \* *Memo de Pons, marchands de soies vus de Lyon, aux trois Revers, place du Marché, ont un assurance complet d'effets de soie, draps d'or, broderies, rubans, bas pour hommes & pour femmes, nœus & basiques.*

«Le capital de la dette publique va donc être ébranlé, mis en circulation! Une confusion épouvantable va donc régner parmi la dette ancienne & la nouvelle! Les anciens créanciers n'ont plus de titre; Cambon les a dépouillés; mais ils ont une hypothèque générale, & aujourd'hui on veut leur donner pour hypothèque spéciale, des maisons inhabitables. Qui de nous ne doit pas craindre que les inscriptions, ainsi répandues dans la circulation, ne deviennent entre les mains d'un gouvernement ambitieux & entouré d'agens avides, des billets d'état? Les factions portent le deuil des assignats; veut-on rendre les inscriptions leurs héritiers présomptifs? Tout est à craindre, quand on voit l'abomination des marchés, l'abomination des opérations financières, celles du ministre des finances, & l'éloignement du gouvernement pour se renfermer dans les bornes étroites des impôts ordinaires. Je peux me tromper; mais je dois dire que le projet me paroît tendre à dépouiller du peu qui leur reste, les infortunés créanciers.»

Boissy demandoit l'impression de ce discours. Thibaut s'y est opposé. On va croire, dit-il, que vous voulez libeller la dette publique, & faire un nouveau papier-monnaie. Ce seroit faire comme le parlement anglais; mais le règne du papier-monnaie est passé en France; vous en devez la déclaration solennelle; vous devez aussi adopter un projet dont le but & l'effet sont de venir au secours des rentiers. Mieux vaut, en effet, leur donner des maisons que rien..... — A l'égard de la circulation des inscriptions, Thibaut a dit que ce n'étoit point une chose nouvelle; qu'on les vendoit à la bourse depuis quatre ans..... — Le conseil a passé à l'ordre du jour sur l'impression.

*De la Suisse, le 19 Mars.*

Au moment où tout annonce la reprise des opérations militaires, les bruits de paix se renouvellent. L'on parle de démarches prononcées, faites par différentes cours pour interposer efficacement leur médiation. D'un autre côté, l'arrivée de M. Talbot à Berne, en qualité de secrétaire d'ambassade, et celle du secrétaire de légation de M. le marquis del Campo à Bâle, sont pour bien des personnes l'indice de quelque nouvelle négociation. L'on regarde aussi la prolongation du séjour du général Clarke en Italie, comme une marque que le directoire de Paris est disposé à faire ou à recevoir de nouvelles ouvertures. Le tems seul pourra sans doute faire juger jusqu'à quel point ces présomptions sont fondées.

Les députés des cantons Suisses qui avoient été envoyés à Lugano pour prendre connoissance des griefs à la charge du baillif Traxler (accusé de favoriser l'évasion des prisonniers autrichiens etc.) viennent de terminer cette affaire à l'amiable. En conséquence, le général Kilmaine vient de rétablir la liberté du passage, de Milan dans le pays des grisons.

Il n'y a plus que très peu de troupes à Bâle. On n'a laissé de chaque contingent qu'un faible détachement pour garder les frontières.